

Monnaie unique pour l'Afrique de l'Ouest
UNE AVANCÉE NOTABLE
AVEC LA MISE EN PLACE
D'UN INSTITUT P.4
MONÉTAIRE CETTE ANNÉE



Climat des affaires au Togo
LA CCA ENTRETIENT LES
JOURNALISTES P.2



N°565 du 28 Février 2018/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
 Maison de la presse, casier N° 61
 Directeur de Publication
 Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
 E-mail:
 tchaboremessenger@yahoo.fr
 Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement,
 information ou conseil
 contacter le centre d'appel
 au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
 FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Résolution de la crise politique au Togo



LE MÉCANISME D'UN RETOUR À LA CONSTITUTION DE 1992 ET LES CONSÉQUENCES Y AFFÉRENTES

UNE ÉQUATION COMPLIQUÉE POUR LA COALITION DES 14 PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION P.3

Crise politique et récent voyage d'une délégation du groupe des 14 au Nigéria
CE QUE FABRE ET ADJAMAGBO N'ONT PAS DIT À TOUTE LA COALITION P.4

Résolution de la crise dans l'enseignement



LE GROUPE DE TRAVAIL FAIT LE POINT P.6

Société

FAURE GNASSINGBÉ LANCE LES TRAVAUX DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA PLAINE DE DJAGBLÉ

Offrir aux populations à la base un développement local inclusif harmonieux et durable, c'est l'objectif qui sous-tend le projet PDRD qui a été officiellement lancé le jeudi 22 février à Djagblé par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Financé pour un montant de 9,5 milliards de FCFA par la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique (BADEA) et de la Banque Islamique de Développement (BID), il s'agit à travers cet ambitieux projet, de doter le canton de Djagblé et ses environs, d'infrastructures socio-économiques de base, notamment d'aménagement hydro-agricole avec la maîtrise de l'eau sur une superficie de 340 hectares et de désenclavement de la zone. Ainsi, plusieurs structures sont envisagées, entre autres la construction



de pistes rurales, la production de riz et des cultures maraîchères, la promotion de la pisciculture.

Il est également prévu l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable

pour les 8 villages de la zone du projet, la construction d'infrastructures scolaires et de santé.

A travers ce projet qui s'inscrit dans le mandat social du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le

gouvernement entend réduire considérablement le chômage des jeunes, et lutter contre la pauvreté et la malnutrition. Selon le Ministre en charge de l'agriculture et de l'hydraulique, le Col Ouro-

Koura Agadazi, le PDRD va générer plus de 724 emplois directs et 3400 emplois indirects et contribuera à la réduction du taux de pauvreté de 67% à 40%, la réduction du taux d'importation du riz de 6% par an et l'augmentation de 8 tonnes de légumes/an dans la zone de la mise en œuvre du projet.

Dans son message de bienvenu, le Préfet de Zio, Etienne Kadévi Kodjo ETSE tout en saluant ce projet, a tenu à insister sur la nécessité de préserver la paix et le vivre ensemble indispensables à la réussite de ces projets.

« Ces projets ne sauraient prospérer sans la paix et la concorde nationale », a-t-il indiqué à l'endroit de la population du canton de Djagblé.

E.B

Climat des affaires au Togo LA CCA ENTRETIENT LES JOURNALISTES

Plusieurs journalistes des médias publics et privés se sont formés durant trois jours à Lomé, sur plusieurs concepts relatifs au climat des affaires au Togo.

La rencontre initiée par la Cellule Climat des Affaires (CCA) de la présidence de la République togolaise autour du thème principal « Climat des affaires au Togo : Concept, réformes et perspectives », permettra aux hommes des médias d'avoir des éclaircissements sur la méthodologie d'évaluation des différents indicateurs, de cerner tout le contour des réformes mises en œuvre et d'assurer la veille quant à l'effectivité desdites réformes et d'informer les acteurs de médias sur la problématique du climat des affaires.

Pour JONHSON Ablamba, Secrétaire d'Etat et Coordonnateur de la CCA, il s'agit d'édifier les journalistes qui transmettront à leur tour l'information à la population togolaise qui en tirera meilleur profit.

Durant les trois jours de rencontre, il s'est agi du transfert de propriété, de la création d'entreprise, de l'obtention de permis de construire, de l'accès à l'électricité, de l'exécution du contrat, du commerce transfrontalier, du paiement



d'impôts et taxes, et de l'accès au crédit.

La démarche de rencontrer les journalistes, selon la CCA, est de répondre à une mission jugée phare, celle « d'assurer une bonne communication des nouvelles dispositions en vue de permettre aussi bien aux institutions évaluatrices comme les populations d'avoir les bonnes informations sur les réformes mises en œuvre ».

La rencontre a permis également de présenter en détail les réformes, mais aussi certaines dispositions existantes qui semblent être inconnues aux entrepreneurs.

L'occasion a été pour la CCA de faire

un tableau comparatif de l'évolution des réformes durant ces derniers mois, de partager avec les journalistes, les nouveaux défis, d'échanger avec les médias sur les différents canaux de diffusions des informations sur les réformes au fur et à mesure que celles-ci sont réalisées en vue de permettre aux populations d'en tirer profit etc...

Pour Aimé Ekpé, le président de l'Observatoire Togolais des Médias, l'occasion s'est présentée à travers cet atelier, pour les journalistes, de poser toutes les questions afin d'être édifiés. Ce qui éviterait la publication ou la diffusion d'informations erronées qui ne

cadrent pas parfois avec la réalité.

A la fin de la formation, un débat général a permis de faire la synthèse de ce qui a été appris durant les trois jours de formation.

La CCA a été créée par décret n°2017-111PR, du 29 septembre 2017 et a pour mission d'assurer une meilleure coordination de l'action gouvernementale pour une efficacité et une meilleure synergie des actions. Elle procède en collaboration avec les médias, à la diffusion et à la sensibilisation sur les différentes réformes aux profits des populations.

Edith

Résolution de la crise politique au Togo

LE MÉCANISME D'UN RETOUR À LA CONSTITUTION DE 1992 ET LES CONSÉQUENCES Y AFFÉRENTES

UNE ÉQUATION COMPLIQUÉE POUR LA COALITION DES 14 PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION

Ouvert le 19 février dernier, le dialogue inter-togolais qui devrait consacrer les discussions à la résolution de la crise politique née des réformes constitutionnelles, semble avoir du plomb dans l'aile. Et pour cause, deux positions diamétralement opposées se dégagent sur ce qui est du retour à la constitution de 1992 et de ses implications.

Si le 19 février, en dépit de quelques tiraillements, l'on est parvenu à faire des avancées, ce qui a conduit à la libération de plusieurs détenus, trois jours après la reprise, rien n'a bougé. Du fait, le retour à la constitution de 1992 exigées par la coalition et de ses implications devenaient de plus en plus improbables, alors même que ce retour apparaît être seule et unique revendication de la coalition. D'entrée le facilitateur, qui voulait en savoir plus sur les mécanismes de ce retour et les éventuelles implications n'a pu avoir de réponse probante de la part des tenants de cette exigence.

Tous les intervenants n'ont fait que vaciller sur la question, en essayant de s'appuyer sur, ce qu'ils appellent l'enthousiasme du peuple à travers les mobilisations dans les rues. Ce qui n'a pas laissé indifférent le facilitateur qui a vite compris l'intention des représentants de l'opposition.

Si la constitution togolaise a été modifiée en décembre 2002, et qu'on n'est arrivé à ce jour, c'est que cette modification a permis le fonctionnement normal des institutions établies jusqu'à ce jour. Ces institutions ont pris des décisions en fonction des prérogatives que cette constitution leur confère. Qu'en sera-t-il de ces décisions une fois le retour à la constitution de 1992 aura été fait ?

De 2002 à 2015, le Togo a connu plusieurs élections,



surtout législatives et présidentielles qui ont permis de mettre en place des institutions qui ont fonctionné. Qu'en sera-t-il ?

Faire une réforme constitutionnelle pour viser une seule personne, est purement un acte de dicature. Et le président, Akufo Ado a eu même à demander à Fabre et ses amis de le trouver un seul chef d'Etat au monde qui est prêt à les soutenir dans ce qu'ils avancent comme arguments en voulant demander un retour à une constitution uniquement pour demander au chef de l'Etat en fonction de quitter le pouvoir.

La coalition demande plus qu'elle n'en donne

Depuis le 19 août deux tableaux se présentent à l'opinion et les togolais qui sont sincères peuvent le reconnaître.

En effet, pour l'opposition togolaise, du moins, celle regroupée au sein de la coalition des 14 partis, il fallait des mesures

d'apaisements avant de rentrer dans le vrai fond des problèmes qui concernent cette crise, c'est-à-dire, les questions sur le retour à la constitution de 1992 et ses conséquences. Ces mesures à en croire la coalition contribueraient à créer un climat de confiance. Ainsi dès le premier jour de l'ouverture des travaux, le gouvernement a accédé à cette demande en procédant à la libération de plusieurs détenus, 45 à ce jour, dans le cadre des manifestations politiques. Bien avant le 19 février, 43 personnes dont le secrétaire général du Parti Nationaliste Panafricain, avaient été libérées le 06 novembre 2017. C'est le cas également des libérations intervenues le 8 décembre dernier dont les deux Imams. Ces mesures d'apaisements ont été l'œuvre du pouvoir qui veut à travers ces différents actes montrer sa bonne foi en vue d'un aboutissement heureux du dialogue.

Mais la surprise vient de la

partie adverse, qui n'a montré aucun signe de volonté pour faire instaurer cette confiance mutuelle. Le pire, c'est que l'opposition demande qu'on puisse abandonner carrément l'affaire des incendies des marchés qui implique certains de ses membres, une affaire qui pourtant n'a rien à avoir avec les réformes politiques.

Le paradoxe !

L'affaire des incendies de marchés tient à cœur plus d'un togolais et chacun veut savoir la vérité. Les présumés auteurs doivent pouvoir jouir d'un procès équitable. Qu'est-ce que l'on fait de la vérité ? Des allégations et accusations ont été portées sur des concitoyens, et donc les togolais doivent savoir qu'est-ce qui s'est passé. Ainsi, le souci de justice devait animer aussi bien le pouvoir que l'opposition. Mais malheureusement tel n'est pas le cas pour la coalition. Veut-on instaurer de l'impunité ? Où est alors la démocratie et

l'Etat de droit dont ont se réclame vrais promoteurs ?

Alors que plusieurs familles sont endeuillées dans le cadre des dernières manifestations politiques, d'autres ont vu leurs boutiques et leurs biens saccagés, des cas de blessés enregistrés, aucun geste de la part de l'opposition n'est venu pour compatir à ces différentes douleurs de ces victimes. Au contraire, les provocations et autres actes d'intimidations ont continué sous le regard admirateur des responsables de la coalition.

En tout état de cause, loin des sentiments que tout homme peut nourrir dans des circonstances pareilles, le constat est fait que seule la majorité au pouvoir a fait un pas.

L'on ose croire que les deux semaines de pause va permettre à la coalition de revoir sa position si tant est que cette coalition agit réellement pour le peuple.

LM

Monnaie unique pour l'Afrique de l'Ouest UNE AVANCÉE NOTABLE, AVEC LA MISE EN PLACE D'UN INSTITUT MONÉTAIRE CETTE ANNÉE

Quatre (04) chefs d'État de la CEDEAO (Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest) dont le Togolais Faure Gnassingbé, président en exercice de l'institution sous régionale, se sont retrouvés le mercredi dernier à Accra au Ghana pour faire le point des progrès réalisés dans la marche vers la création d'une monnaie unique de la CEDEAO.

Avec la Task Force présidentielle sur le programme de la monnaie unique de l'espace communautaire, ces chefs d'État ont pris la décision de mettre en place cette année, une intuition monétaire de la CEDEAO.

« Cette initiative permettra à l'instance sous régionale de « fédérer et rationaliser les multiples institutions existantes. La première institution communautaire monétaire va également contribuer à la réduction des critères de convergence de onze (11) points à six (06) points », selon un communiqué de la présidence de la république Togolaise.

Bruno Koné, le porte parole du gouvernement Ivoirien assure pour sa part que tous les états seront prêts à l'échéance retenue pour l'effectivité de la mise en place de la monnaie unique en 2020.



Le président Buhari du Nigeria s'est fait représenter.

monnaie unique en 2020

LM

DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

Communiqué de presse

Lomé, le 21 février 2018

CEDEAO : Création d'une

Le Président de la République SEM Faure Essozimna Gnassingbé, Président en exercice de la CEDEAO a activement participé ce jour, à Accra au Ghana, aux travaux de la *5ème réunion de la Task Force présidentielle sur le programme de la monnaie unique de l'espace communautaire.

Au cours des travaux, le chef de l'Etat togolais et ses homologues du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du

Niger ont fait le point des progrès réalisés et annoncé la création en 2018 d'une institution monétaire de la CEDEAO, un des points essentiels de la nouvelle feuille de route qui a été adoptée ce jour dans la capitale ghanéenne.

Cette initiative permettra à l'instance sous régionale de « fédérer et rationaliser les multiples institutions existantes ». La première institution communautaire monétaire va également contribuer à la réduction des critères de convergence de onze (11) points à six (06) points.

La nouvelle feuille de route traduit en outre l'engagement des leaders de la sous-région à œuvrer davantage pour que la vision d'une CEDEAO des peuples ainsi que celle d'un espace économique unique viable devienne une réalité. Les chefs d'Etat présents à Accra ont réaffirmé la volonté politique de l'ensemble des dirigeants de l'espace communautaire à parvenir à une monnaie unique en 2020.

Le Président de la République s'est félicité de cette initiative qui matérialise les idéaux des pères fondateurs de l'organisation communautaire.

Crise politique et récent voyage d'une délégation du groupe des 14 au Nigéria CE QUE FABRE ET ADJAMAGBO N'ONT PAS DIT À TOUTE LA COALITION

A la veille du dialogue inter togolais en vue de la résolution de la crise née des réformes politiques, il était annoncé une tournée d'une délégation des 14 partis politiques de l'opposition dit "groupe des 14". Ladite délégation devrait aller dans certains pays en Europe, au Etats-Unis, puis au Nigéria. Pour ce dernier pays, il s'agissait d'une rencontre avec l'ancien président Oluségun Obassendjo, dont la position dans la crise togolaise est très instable, d'autant plus qu'aux premiers instants de la crise, il s'était prononcé ouvertement en faveur du départ de Faure Gnassingbé du pouvoir avant de se rétracter plus tard en essayant de proposer sa médiation.

Ainsi, à la faveur de la récente déclaration de l'actuel chef de l'Etat Mahamadou Buhari, sur la situation politique au Togo, la coalition des 14 partis ont trouvé une aubaine pour aller solliciter Oluségun Obassendjo afin que le géant de l'Afrique de l'Ouest puisse à travers ce dernier, peser de tout son poids pour faire pencher la balance en sa faveur, en obligeant le pouvoir de Lomé à retourner à la constitution de 1992 avec ses implications dont la principale selon la coalition, reste le refus de la candidature de Faure Gnassingbé en 2020.

Par un jeu de cache-cache qui a permis certainement d'éliminer certains membres, deux



responsables de cette coalition, en l'occurrence, Brigitte-Kafui Adjamagbo et Jean-Pierre Fabre se sont rendus au Nigéria, une rencontre qui serait négociée de bout en bout par l'ex- premier ministre Edem Kodjo dont certains indiscretions estiment avoir balancé depuis quelques temps, en s'érigeant en « conseiller diplomatique » de

la coalition. Devant Obassendjo, l'exposé des motifs sur la position des 14 partis étant fait, l'ancien président Nigérian, conscient de la difficulté qui réside dans la position de la coalition, c'est-à-dire l'impossible retour à la constitution de 1992, a plutôt raisonné ses deux interlocuteurs en les invitant à plutôt se

concentrer plus sur les réformes électorales qui permettront de garantir des élections libres et transparentes à tous les niveaux, seules conditions, selon lui, de battre le pouvoir de Faure Gnassingbé dans les urnes. L'ancien président Nigérian dit s'appuyer sur le fait que la coalition estime qu'elle a tout le peuple togolais derrière elle dans sa lutte.

Ce conseil d'Obassendjo, a été boudé. De retour du Nigéria, le compte rendu n'aurait pas été fait comme cela se doit à tout le groupe.

Aujourd'hui, les militants et sympathisants, peuple de la coalition ne sont non plus informés de cette donne. Et la manipulation continue.

LM

Lu sur le net !

Concours du plus beau vagin du monde
UNE AFRICAINE DEUXIÈME



Brian Sloan, concepteur de toutes sortes de sextoys, a organisé un concours pour découvrir le type de vagin préféré des hommes. Une Africaine d'origine Éthiopienne possède le deuxième plus beau vagin du monde.

Elle s'appelle Shirley, et vient d'Éthiopie. Elle possède le deuxième plus beau vagin du monde juste derrière la britannique Nell qui a été désignée plus beau vagin du monde qui a affirmé : « Je ne crois toujours pas avoir un vagin spécial. Il se trouve que j'ai la plus belle photo de mon vagin. C'est tout. Rien de plus, rien de moins. »

Plus beau vagin du monde ? Oui, le concours a été lancé par un fabricant de sextoys le mois dernier, qui voulait trouver le modèle parfait pour son futur Autoblow 2, un simulateur de fellation (bon, c'est plutôt la plus belle vulve du monde, mais tenons-nous en à l'appellation du concours). 182 femmes ont envoyé leur candidature et près de 135 000 visiteurs uniques ont voté pour les photos proposées. Nell a remporté 5 000 dollars pour le 7,7/10 qu'elle a décroché.

Shirley l'Éthiopienne a remporté quant à elle 3000 dollars pour avoir été désignée deuxième meilleur vagin du monde : « C'est un honneur pour moi de posséder un si beau vagin et aussi et surtout pour l'Afrique et mon petit ami qui en profite à fond » a affirmé l'Africaine.

Voyage à Los Angeles

Les femmes qui désiraient participer étaient priées d'envoyer une photo de leur vagin accompagnée de l'inscription #AutoblowVaginalBeautyContest. Ensuite, chacun pouvait voter. Les trois gagnantes se sont vu offrir une somme d'argent, entre 5000 et 1250 \$ ainsi qu'un voyage à Los Angeles où leur intimité sera reproduite à l'aide d'un scan 3D, pour par la suite être réalisé en sextoys.

Source: Lolokaya Congo

HISTOIRES DROLES

Le surdoué

Le petit Thomas demande à sa maîtresse s'il peut lui parler après le cours. Elle accepte.

- Alors, que veux-tu me dire Thomas ?
- Je pense être bien trop intelligent pour rester dans cette classe, je m'embête. Je voudrais directement passer au lycée. Sur ce, le directeur informé, demande à Thomas s'il veut bien passer des tests. Le gamin accepte sans hésiter.
Alors le directeur, pour clore l'entretien rapidement, commence le test.
- Voyons voir Thomas: 36x49 ?
- 1764 !
- Et 363x363 ?
- 131 769, Mr le directeur...
- Capitale du Liechtenstein ?

- Vaduz !

Le test continue pendant une demi-heure. Thomas ne fait aucune erreur.
A la fin du test le directeur est satisfait, mais la prof demande à son tour, si elle peut lui poser des questions.
Le gamin et le directeur acceptent, la prof commence:
- Bon, Thomas... la vache, elle en a 4 et moi j'en ai 2, qu'est-ce que c'est ?
- Les jambes, madame !
- Correct.
- Où est-ce que les femmes ont les poils les plus frisés ?
Le directeur est de plus en plus gêné...
- En Afrique, madame !
- Qu'est-ce qu'on trouve dans tes pantalons et pas dans les miens ?

...à suivre

Méditons ... !

La vie est un équilibre, et tu ne pourras le maintenir qu'à la condition d'agir. Une bicyclette ne tient droite qu'à la condition que tu pédales. De même, celui qui s'arrête, celui qui n'agit pas tombe. Pense et agis. Le résultat de ton action dépendra pour l'essentiel de la manière dont tu auras pensé la réalité. Médite avec moi cette phrase de l'écrivain Alain FOURNER, l'auteur du Grand

Meaulnes : « j'ai toujours pensé ceci : chacun se crée la réalité qu'il a mérité. Christophe COLOMB a rencontré les rivages des royaumes d'Amérique parce qu'il avait eu l'audace de les susciter. Jamais la réalité n'a déçu celui qui avait le courage de l'imagination nécessaire pour croire en elle ». Pense et agis avec audace.

Martin GRAY

PHARMACIES DE GARDE DU
26/02/2018 au 05/03/2018

| | |
|--|--|
| *JEANNE d'ARC* Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01 | *ADIDOGOME* Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85 |
| *BON PASTEUR* 38, Av. Libération 22 21 13 67 | *SILOE* Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé 22 33 82 87 |
| *ECLAIR* Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11 | *MAGNIFICAT* Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe 22 56 43 20 |
| *OLIVIERS* Bd. Houphet Boigny 22 27 04 34 | *ACTUELLE* Route de Ségbé; Quartier Sagbado - Adidogomé 22 51 11 72 |
| *OCEANE* Rue OCAM 22 22 62 77 | *JAHNAP* A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli, immeuble Favo 22 51 22 86 |
| *ADJOLOLO* 58, Rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13 | *SOLIDARITE* Rue Avédjivakpossito - Près de la Station Total Totsi 22 50 37 07 |
| *Ste MARIE* Face Super Marché Tokoin-RAMCO 22 21 85 58 | *ENOULI* Station d'Agbalepedogan 22 25 90 68 |
| *CAMPUS* Adewi 22 21 56 32 | *ORCHIDEE* LEO 2000 22 47 42 87 |
| *SOURCE DE VIE* Face Collège Protestant 22 22 45 71 | *APOLLON* Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles - Avédji 22 31 01 07 |
| *St PAUL* Bd. Jean Paul II 22 22 46 72 | *ADONAI* Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé 22 50 04 05 |
| *FOREVER* Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif 22 26 11 77 | *CHARITE* A côté du CEG d'Agoè-Nyivé 22 25 12 60 |
| *HEDZLANAWA* Marché HEDZLANAWA 22 26 49 61 | *SHALOM* Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé 22 51 87 60 |
| *NOTRE DAME* Sise au 578 rue assiyéyé derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide 22 42 74 04 | *EMMAÛS* Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité 22 40 25 04 |
| *KOUESSAN* En face du stade de Kegué 23 20 04 57 | *TCHEP'SON* Face Terminal du sahel (Togblékopé) 22 42 94 41 |
| *INTERNATIONALE* Sise Marché de Hedzranawoe "Asiyeye", Boulevard du Haho 22 26 89 94 | *AVEPOZO* A côté de la place publique d'avepozo 22 27 04 86 |
| *FIDELIA* Bè-Kpota, Route d'Attigou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL" 22 71 95 95 | *DE L'EDEN* Route d'Aneho, face cité Baguida 22 52 13 98 |
| *SARAH* Près du centre de santé d'Adakpamé 22 27 09 25 | |

Résolution de la crise dans l'enseignement : LE GROUPE DE TRAVAIL FAIT LE POINT

Le groupe de travail mis en place par le Premier ministre togolais pour la résolution de la crise dans le système éducatif au Togo s'est réuni les 22 et 23 février derniers pour poursuivre ses travaux. A l'ordre du jour, la question relative aux politiques en matière d'indemnités et de primes. Au cours d'une rencontre avec la presse le vendredi dernier, le groupe a déclaré trouver insuffisantes les données à sa disposition afin de mieux approfondir et affiner la question.

Pour le groupe de travail, «bien que les travaux des séances aient permis de dresser un tableau panoramique des défis et besoins du système éducatif relatifs aux infrastructures immobilières et mobilières,



aux équipements matériels et outils pédagogiques pour les différents personnels et apprenants, à l'enseignement technique et

la formation professionnelle, aux politiques de primes d'une part et aux ressources financières allouées au système d'autre part, ces

données demeurent insuffisantes»

Le groupe de travail a donc invité le directeur général du budget à lui fournir un

certain nombre d'éléments et d'informations complémentaires pouvant lui permettre de disposer de tous les ressorts devant l'orienter efficacement à procéder à des projections et estimations relatives primes, indemnités et autres qui feront l'objet de proposition appropriées.

Le secteur éducatif togolais est en proie à des crises à éclipses caractérisées par des mouvements de grèves.

Pas plus tard que la semaine dernière, certains élèves ont battu les pavés dans certaines villes du pays pour réclamer leurs enseignants dans les salles.

La prochaine séance du groupe de travail est prévue pour ce jeudi 1er mars.

Visite officielle de Robert Dussey à Doha au Qatar COMMUNIQUE CONJOINT

Doha, le 24 février 2018

1. Sur invitation de Son Excellence Monsieur Cheikh Mohamed bin Abderrahmane Al-Thani, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères de l'Etat du Qatar, Son Excellence Professeur Robert DUSSEY, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine de la République Togolaise, a effectué une visite d'amitié et de travail à Doha au Qatar, le 24 février 2018.

2. Au cours de cette visite, les deux Ministres ont procédé à des échanges de vues sur des questions d'intérêt commun d'ordre bilatéral, notamment le renforcement de la coopération, du partenariat économique et des questions de développement.

3. Abordant ces questions bilatérales, les Ministres Robert DUSSEY et Cheikh Mohamed bin Abderrahmane Al-Thani se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui unissent si heureusement leurs deux pays et ont exprimé leur volonté à œuvrer à leur renforcement, notamment dans le domaine politique, économique, scientifique et culturel.

4. S'agissant de la coopération économique, les deux Ministres ont relevé la nécessité du renforcement de la coopération entre les secteurs privés des deux pays à travers l'organisation des visites d'échanges et de prospection des opérateurs économiques au Togo et au Qatar.

5. Un protocole d'entente dans les domaines économique, commercial et technique ainsi qu'un accord de coopération sur la réciprocité en matière de promotion et de protection des investissements seront signés à cet effet entre les deux pays en vue de dynamiser la coopération économique.

6. Les deux parties s'engagent également à mettre en place un mécanisme de consultations diplomatiques périodiques en vue de développer cette coopération.

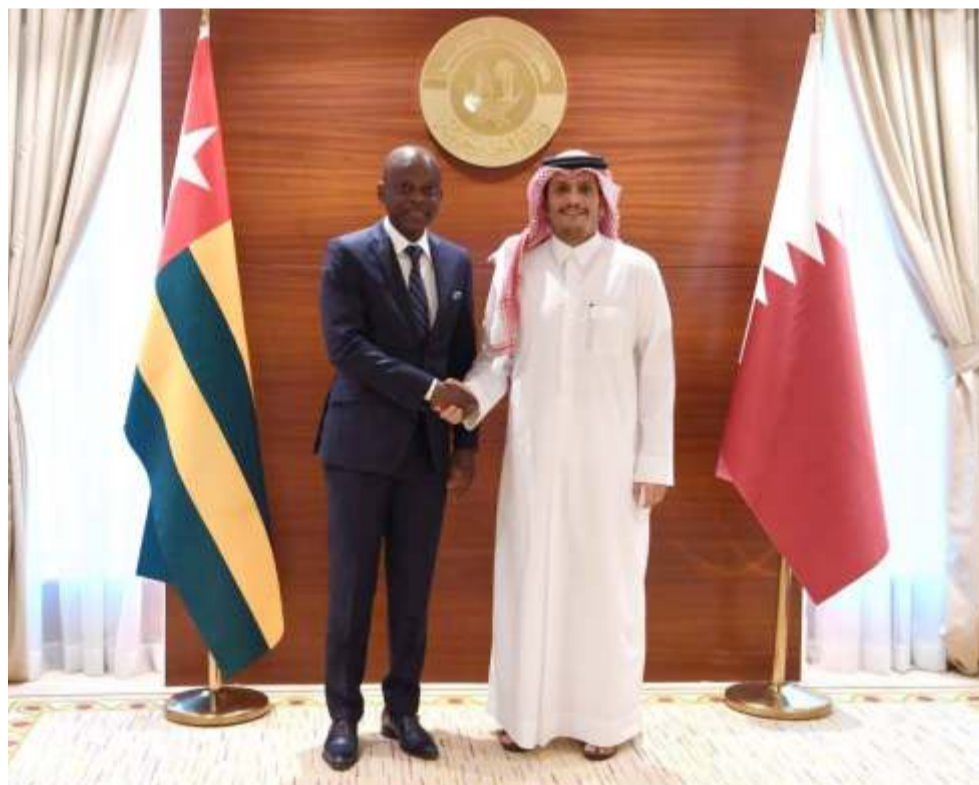
7. Ces consultations seront organisées alternativement à Lomé et à Doha entre les Ministres ou le cas échéant les directeurs de département ou à tout autre niveau convenu entre les parties.

8. En cas de nécessité, les parties peuvent établir des commissions, des groupes de travail ou groupes d'experts par consentement mutuel.

9. Un projet de mémorandum confirmant ces engagements a été élaboré et étudié à cet effet. Il sera signé prochainement par les deux parties.

10. La République togolaise et l'Etat du Qatar se sont, par ailleurs, entendus sur la signature prochaine d'un accord d'exemption réciproque de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques afin de faciliter les consultations.

11. Les deux Ministres des Affaires Etrangères ont émis le vœu de signer plusieurs autres accords



nécessaires au renforcement de la coopération économique entre les deux Etats notamment dans les domaines du transport aérien et de la coopération juridique.

12. Le Ministre des Affaires étrangères qatari a réitéré, l'invitation adressée par l'Emir du Qatar au Président de la République togolaise pour effectuer une visite officielle au Qatar.

13. A l'issue de cette séance de travail, Son Excellence Prof. Robert DUSSEY a exprimé à Son Excellence Monsieur Cheikh Mohamed bin Abderrahmane Al-Thani ses vifs

remerciements et sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et amical qui lui ont été réservés ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne. Il a invité, à son tour, son homologue qatari à effectuer, à une date à sa convenance, une visite officielle au Togo.

14. Son Excellence Monsieur Cheikh Mohamed bin Abderrahmane Al-Thani a accepté avec plaisir cette invitation. La date de cette visite sera fixée d'un commun accord par voie diplomatique.

Fait à Doha, le 24 février 2018

REMERCIEMENT



**Monsieur SOSSOU
Victor James,**

Consul Honoraire de
la République de
Slovaquie au Togo,

profondément
touché par vos
diverses marques de
sympathie, de
compassion,
d'affection et de
générosité que vous
avez témoignées à
lui et à toute sa
famille de diverses
manières lors du
rappel à Dieu et des
cérémonies
funéraires de sa
Très Chère et
Regrettée Mère :



**Veuve Amélé
SOSSOU née
AMEZIAN**

vous renouvelle ses
sincères
remerciements et
vous prie de trouver
ici l'expression de sa
profonde
reconnaissance.



Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 3383/18/CNSS-DG-DRI-RD-CS-S.Rec &

COMMUNIQUE

Le code de sécurité sociale dispose en son **article 17** que l'employeur est tenu de verser la totalité des cotisations sociales dues dans les délais requis c'est-à-dire au **plus tard le 15 du mois** suivant celui auquel se rapportent ces cotisations. Au-delà de cette échéance, toutes les cotisations qui n'ont pas été acquittées sont passibles des majorations de retard jusqu'au jour de leur versement effectif.

Conformément à ces dispositions légales, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les partenaires sociaux qu'à compter du **1^{er} janvier 2018**, toutes les cotisations sociales échues non encore réglées sont frappées de majorations de retard. Ces majorations de retard sont générées et positionnées automatiquement sur les comptes des employeurs défaillants. Elles sont exigibles au même titre que les cotisations principales.

A cet effet, tous les employeurs sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour verser leurs cotisations dans les délais impartis afin d'éviter tout désagrément.

Le Directeur Général de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer la pérennité du régime général de sécurité sociale géré par la CNSS.

Fait à Lomé, le 02 FEV 2018

Le Directeur Général



Boulevard Eyadéma 1 BP 89 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26
 BUA-TOGO 00136280001 - 64 CCP - LOME 8310002011001000 UTB 310040544004000
 BTCI 05964200167 - 52 BPEC 11354150018 SIAB 01251104005071
 ECOBANK 7910231400063401 Diamond Bank 223004172016-68 ORABANK Lomé 030301992001-83
 BOA 01902 001103970006 29 SOCIETE GENERALE 01900 00024320101 46 CORIS BANK 01001 000241024101 96



COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGOTELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE TMONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA TMONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS:

1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE

***145*6*3*2*1#**

2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE

***145*6*3*2*2#**

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA TMONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !**

TOGOTELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE



COMMUNIQUÉ

La **Société Togolaise des Eaux (TDE)** informe son aimable clientèle, que la campagne d'étalement des frais de branchement et d'arriérés de factures d'eau initiée sur toute l'étendue du territoire depuis le 2 mai 2017, est reconduite pour l'année 2018.

Les personnes intéressées par cette offre sont invitées à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie.

La Direction Générale



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
 à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
 précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
 pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
 l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg